



Les étudiants, principal vecteur d'attractivité du Grand Besançon

En 2015, 11 300 habitants sont venus s'installer dans le Grand Besançon. Les nouveaux résidents viennent en premier lieu des territoires limitrophes : 25 % du reste du Doubs et plus largement 60 % du reste de la Bourgogne-Franche-Comté.

Ancienne préfecture régionale, le Grand Besançon joue un rôle de centralité pour les villes moyennes aux alentours et dans l'est de la région. Ses équipements administratifs, le Pôle universitaire ou encore le Centre hospitalier universitaire constituent des atouts structurants. L'attractivité résidentielle est très forte pour les étudiants à 18 ans, notamment grâce à la filière santé.

Les actifs représentent les deux tiers des entrants, même si l'emploi baisse depuis 2010. Les spécificités du tissu économique local, les différentes branches du secteur tertiaire non marchand ainsi que l'industrie restent attractifs, en comparaison d'autres agglomérations de taille similaire.

À l'inverse, le territoire attire peu de retraités. Ceux qui s'installent ont conservé de forts liens avec le Grand Besançon et disposent d'un niveau de vie élevé.

Aline Branche-Seigeot, Florent Ovieve (Insee)

L'agglomération de Besançon devenue Grand Besançon Métropole (GBM) en juillet 2019 rassemble 68 communes et compte 193 300 habitants au 1^{er} janvier 2017. GBM, qui s'est doté d'un projet de territoire, fait de l'attractivité résidentielle un enjeu majeur pour les années à venir.

Dans un environnement extérieur en décroissance démographique, le territoire du Grand Besançon (GB) présente une dynamique démographique solide pour la région, portée par une population plutôt jeune ; le territoire a ainsi gagné 2 600 habitants entre 2012 et 2017, soit une progression de 0,3 % par an.

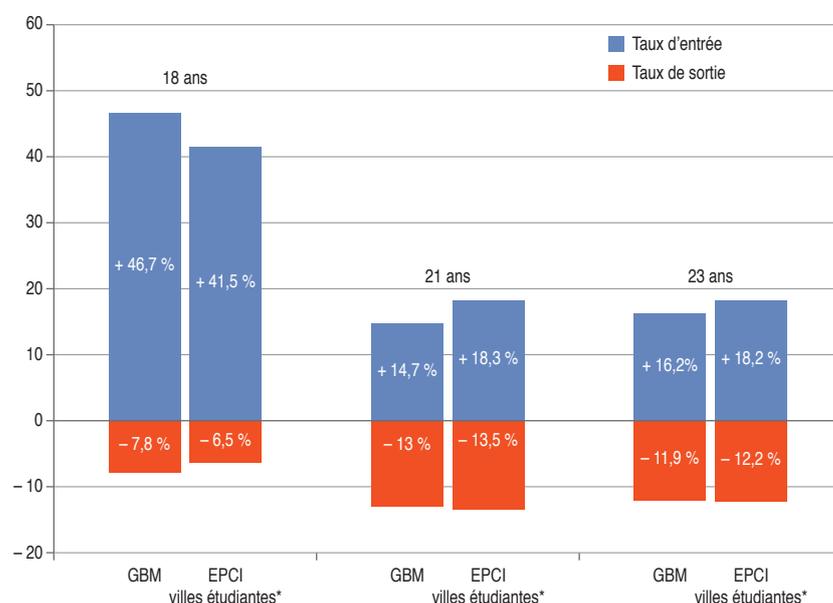
De par son passé de préfecture régionale, Besançon joue pleinement un rôle de centralité. Celui-ci repose en partie sur de grands équipements et de nombreuses structures administratives.

Forte attractivité étudiante à l'entrée en 1^{er} cycle universitaire

Le Pôle universitaire rend le territoire fortement attractif pour les étudiants, très

1 Le Pôle universitaire de Besançon est très attractif surtout à 18 ans

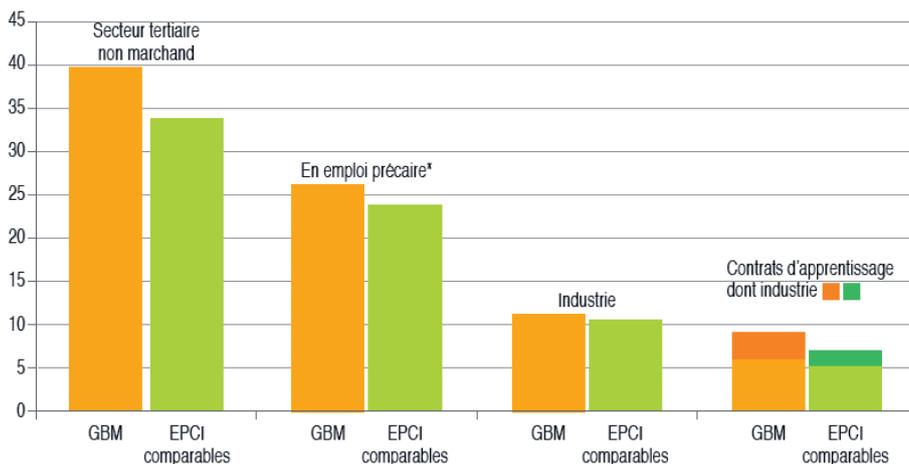
Taux d'entrée et de sortie des étudiants selon leur âge et l'EPCI (%)



* EPCI - villes étudiantes : voir encadré Méthodologie page 4
Source : Insee, Recensement de la population 2016

2 Attractivité pour les actifs du secteur tertiaire non marchand

Profil principal des actifs occupés entrants (%)



* emploi précaire : emploi aidé, intérim, emploi à durée limitée
Source : Insee, Recensement de la population 2016

largement sur-représentés avec 30 % des nouveaux arrivants en 2015. Dans ce pôle, Besançon accueille 25 000 étudiants, en comptant les stagiaires du centre de linguistique appliquée, soit un peu plus que Brest, cependant moins que Dijon (30 000).

Pour les jeunes âgés de 18 ans, âge qui coïncide avec l'entrée en premier cycle universitaire, le GB est l'un des EPCI (*méthodologie*) les plus attractifs de notre référentiel (12 agglomérations françaises de taille comparable et Dijon Métropole) et ce, particulièrement pour les jeunes de la région (*figure 1*). L'enseignement supérieur leur propose une offre de formations très développée. Le catalogue du premier cycle est le deuxième plus conséquent de notre référentiel après celui de Dijon. De plus, ces deux pôles ont ouvert le plus grand nombre de secteurs disciplinaires du 1^{er} au 3^e cycle, permettant ainsi de poursuivre la totalité de ses études sur place.

Les 2^e et 3^e cycles moins attractifs malgré une offre diversifiée

L'arrivée massive d'étudiants en 1^{er} cycle limite le nombre de nouveaux entrants dans le second cycle. En comparaison des autres EPCI, l'attractivité du GB semble plus fragile bien que l'offre en second cycle soit parmi les plus fournies.

Les étudiants sont très nombreux dans les secteurs de la santé du fait de la présence du Centre hospitalier universitaire. Les étudiants en médecine représentent ainsi 40 % des inscrits du second cycle. C'est la plus grosse filière et la 3^e part la plus importante de notre référentiel.

En revanche, le pôle universitaire est absent sur plusieurs disciplines bien représentées dans les autres EPCI, impactant vraisemblablement l'attrait de ses seconds cycles.

À l'entrée en 3^e cycle, à 23 ans, l'attractivité est légèrement plus élevée. Mais au regard de

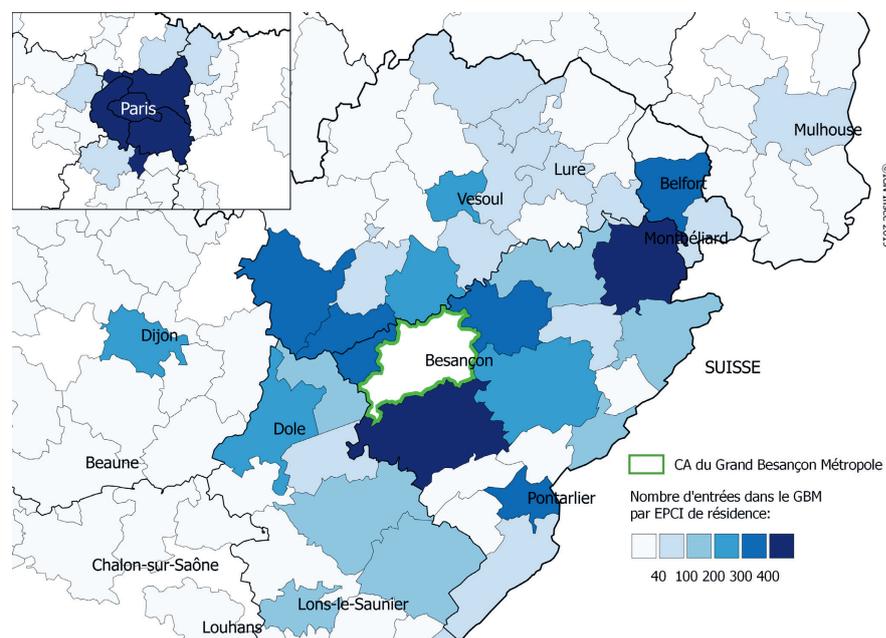
l'offre qui est l'une des plus fournies, Besançon pourrait accueillir davantage d'étudiants. C'est d'autant plus vrai qu'aucune discipline à fort effectif dans un autre EPCI ne fait défaut à Besançon : les étudiants peuvent s'inscrire dans les principales disciplines scientifiques, littéraires et sportives mais également dans des disciplines plus recherchées comme par exemple l'archéologie. Dans la continuité du second cycle, le GB reste attractif pour les secteurs scientifiques (technologie et sciences industrielles, mathématiques, électronique, génie électrique), en lien avec la spécialisation des entreprises locales et le Pôle de compétitivité des micro-techniques. Il l'est également pour des secteurs plus littéraires.

Des actifs du tertiaire non marchand et de l'industrie très attirés

Comparé aux autres EPCI, le rôle de centralité du GB s'appuie davantage sur le secteur tertiaire non marchand qui regroupe les activités relatives à l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, mais également sur l'industrie toujours très présente et structurante (*figure 2*). Ainsi, même si l'attractivité économique du territoire reste faible, liée à la baisse de l'emploi depuis 2010, le territoire accueille des actifs de ces deux secteurs de spécialisation. Par ailleurs, tous secteurs d'activités confondus, un actif entrant sur quatre est en emploi dit précaire (emploi aidé, intérim, emploi à durée limitée). L'attractivité est importante pour chaque poste du secteur tertiaire non marchand. La présence d'un Centre hospitalier universitaire, qui compte parmi les premiers employeurs des agglomérations, attire les actifs. Dans le GB, il contribue à ce que 9,1 % des actifs occupés entrants travaillent dans la santé humaine, soit la 4^e part de notre référentiel. Il emploie plus de 7 000 médecins et personnels hospitaliers, soit légèrement moins que Dijon (7 500), mais davantage que d'autres agglomérations du référentiel disposant de cet équipement. Avec un actif occupé sur dix qui travaille dans l'enseignement, le GB est le 5^e territoire le plus attractif pour ces actifs. Enfin, 14,5 % des actifs entrants travaillent dans l'administration publique et la défense. C'est moins que Dijon et surtout Brest avec ses installations militaires, mais davantage que l'ensemble des autres EPCI de notre référentiel. Le territoire attire également les actifs de l'industrie, comparativement aux autres

3 16 % des entrants du Grand Besançon sont originaires d'un EPCI limitrophe

EPCI d'origine des entrants dans le GBM, venant de France



Source : Insee, Recensement de la population 2016

Un départ sur 5 lié à la périurbanisation

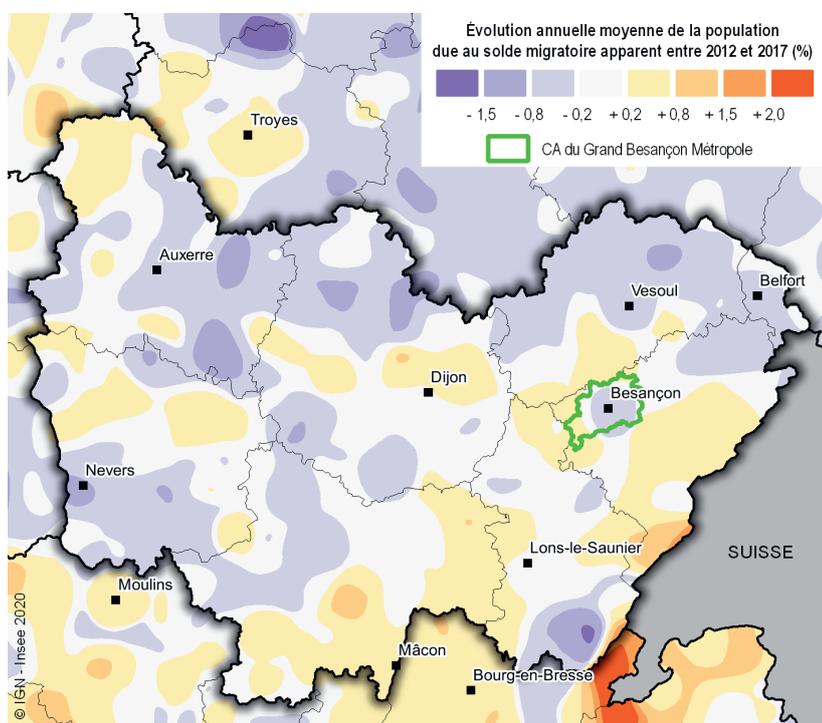
9 500 personnes ont quitté le territoire du Grand Besançon en 2015 (hors départs vers l'étranger, non comptabilisés). Ils sont 20 % à s'installer dans l'un des six EPCI limitrophes. Comparées à la population stable, il s'agit surtout de jeunes familles dont le niveau de vie est légèrement inférieur, souhaitant bénéficier d'un cadre de vie plus favorable et d'un coût du logement moins élevé. Plus souvent actifs occupés, ils sont 88 % à relever d'une profession intermédiaire, employé ou ouvrier, contre 73,6 % des stables. Les deux tiers travaillent dans le GB. Ces territoires autour du GB entretiennent une relation d'interdépendance vis-à-vis de l'agglomération, que ce soit dans le cadre de migrations résidentielles ou des déplacements quotidiens.

Au nord et à l'ouest, la population augmente plus vite que dans le GB, portée à la fois par un solde naturel et un solde migratoire apparent favorables. Ces dynamiques ne sont pas sans conséquences en termes d'aménagement du territoire et de coût environnemental.

Outre le phénomène de périurbanisation, des personnes ne quittent jamais complètement le GB : parmi les sortants, toutes destinations confondues, 1/5 conserve un lien avec le GB pour les études ou le travail.

Augmentation de la population au nord et à l'ouest du Grand Besançon, conséquence d'un solde migratoire apparent élevé

Évolution annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent entre 2012 et 2017 (%)



Sources : Insee, Recensement de la population et statistiques de l'état civil

de la région. Les distances parcourues pour s'installer dans le GB comptent parmi les plus faibles de notre référentiel. Un quart des entrants arrivent du reste du Doubs et 6 sur 10 viennent du reste de la région (figure 3). Le positionnement géographique du GB, EPCI le plus peuplé au cœur de la Franche-Comté, et dans un environnement peu densément peuplé, renforce son rôle de centralité, notamment auprès des villes moyennes formant l'armature urbaine telles que Lons-le-Saunier, Vesoul et Dole.

Comme les mobiles ne viennent pas de loin et que l'est de la région est dépourvu de grands pôles urbains, le nombre d'entrants est plutôt réduit. Les échanges avec Dijon Métropole sont limités à 2,1 % des entrants, soit le même niveau qu'avec la CA de Vesoul. En revanche, ils sont 7,5 % à être originaires de Belfort ou de Montbéliard, principaux pôles à proximité : il s'agit alors plutôt d'étudiants, l'attractivité étant plus faible pour les actifs occupés, respectivement 53,8 % contre 24,5 %.

Le GB a une population plutôt jeune et bénéficie d'une dynamique démographique relativement favorable : son solde naturel très positif figure parmi les plus élevés du référentiel, son solde migratoire apparent est lui légèrement négatif et parmi les plus bas (figure 4). À l'instar de la CU de Dunkerque ou de Metz Métropole, le GB ne bénéficie pas de l'héliotropisme positif de la CA de la Rochelle. Sur la période, la CA du Grand Annecy présente la plus forte croissance de population, portée par un solde naturel et un solde migratoire apparent élevés. À l'opposé, la population de la CU de Dunkerque décroît, conséquence d'un solde migratoire très négatif.

Par ailleurs, 7 % des nouveaux habitants viennent de métropoles éloignées comme Paris ou Lyon, et 9 % arrivent de l'étranger, deuxième part la plus importante après Dunkerque, sans qu'aucun pays en particulier ne se détache.

EPCI (5^e part la plus forte). Le tissu industriel du GB associé à la forte proportion de PME favorise les contrats d'apprentissage. Aussi, près d'un actif occupé sur dix fraîchement installé est en contrat d'apprentissage (2^e part la plus forte) dont 27 % dans l'industrie.

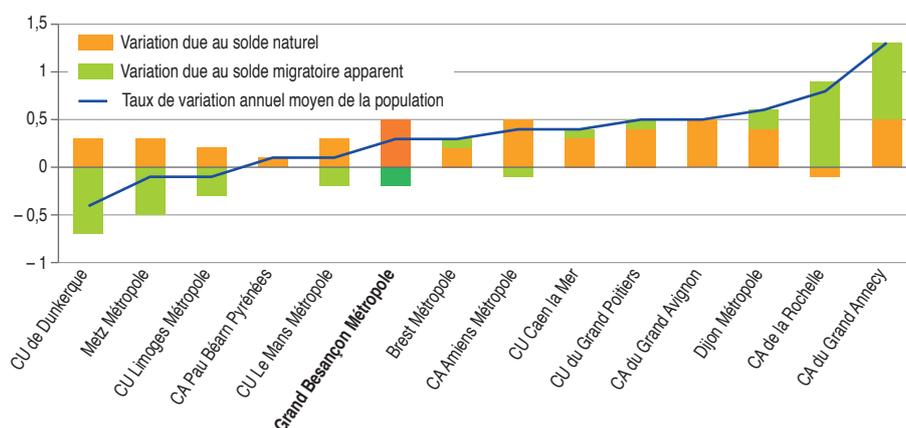
Cependant, le GB attire principalement les actifs travaillant dans le secteur tertiaire marchand, à l'instar des autres EPCI, excepté Brest. Ainsi, 45 % des actifs occupés entrants travaillent dans ce secteur, 3^e part la plus faible de notre référentiel.

De nouveaux habitants en provenance de territoires proches

Jeunes étudiants ou actifs mobiles, les nouveaux résidents sont principalement originaires des EPCI de proximité et de l'est

4 La croissance de la population du Grand Besançon repose sur un solde naturel très positif

Évolution de la population entre 2012 et 2017 (%)



Sources : Insee, Recensement de la population et statistiques de l'état civil

Peu de retraités, plutôt des retours au pays

À l'inverse des étudiants, les retraités, population à fort enjeu, sont fortement sous-représentés parmi les nouveaux résidents, malgré l'offre importante de services et d'équipements. Ils sont à peine 500 à émigrer en 2015, soit à peine plus que 4 % des entrants au GB.

Outre les aspects du vieillissement, cette population est fondamentale pour plusieurs raisons. D'une part, il s'agit de personnes généralement peu mobiles ; une fois installés, les retraités ont tendance à se sédentariser. D'autre part, ils apportent avec eux une richesse nouvelle venue de l'extérieur. Et puis, s'ils ont des enfants, leur présence peut contribuer à attirer d'autres profils sur le territoire.

Comparé aux autres EPCI du référentiel, le territoire du Grand Besançon est peu attractif pour les retraités, quel que soit leur âge, habitant ou non dans la région précédemment ; il en est de même pour les territoires limitrophes. Aussi, comme les retraités qui migrent dans le GB ont un lien très fort avec le GB, il n'est pas étonnant d'avoir peu de retraités parmi les entrants.

Les retraités nouvellement arrivés ont un lien important avec le territoire. En effet, plus de 7 retraités entrants sur 10 sont soit nés dans une des

communes du GB, soit habitaient déjà en Bourgogne-Franche-Comté avant de migrer. Ils ont vraisemblablement de la famille ou des amis présents, une image positive, une bonne connaissance du territoire, marqueurs forts d'attractivité. Ce lien est le 5^e plus important de notre référentiel derrière notamment les EPCI du Grand Est et des Hauts-de-France comme la CA Amiens Métropole, Metz Métropole ou la CU de Dunkerque. Les retraités, sans ces raisons, sont peu ou pas attirés par les territoires du nord et de l'est de la France. Ceux qui s'installent dans les agglomérations de La Rochelle, Avignon ou Annecy ont des liens beaucoup plus faibles avec le territoire choisi. Les aménités naturelles, comme le climat ou les paysages, y semblent plus évidents.

Par ailleurs, les retraités qui rejoignent le GB ont un niveau de vie plus élevé que ceux qui y résident déjà. Même si les personnes mobiles disposent généralement de plus de moyens, cette situation peut également révéler le retour d'actifs, partis faire carrière ailleurs sur des postes mieux rémunérés et qui bénéficient donc d'une meilleure retraite.

La proximité de la Suisse joue peu

Les actifs font le choix de s'installer avant tout pour travailler dans le GB ou à proximité. Ainsi, 80 % des actifs occupés entrants travaillent dans l'aire urbaine de Besançon. Ils sont même 60 % à avoir un emploi dans la commune de Besançon.

La proximité de la frontière suisse semble n'avoir aucune influence notable sur l'attractivité résidentielle du territoire, notamment pour les actifs. Peu de personnes font le choix de s'installer dans le GB pour travailler en Suisse. La part de ces actifs est certes deux fois plus importante que dans la population stable en emploi, mais cela concerne moins d'une centaine d'entrants. Même si les complémentarités sont importantes avec l'arc jurassien en matière d'économie, de formations et en innovation-recherche, l'attractivité résidentielle est également modérée pour les travailleurs sur la bande frontalière française, tout au plus 300 individus.

La proximité de la Suisse peut même être considérée comme un frein à l'installation de jeunes ouvriers du fait de salaires plus compétitifs. Comparé aux autres EPCI du référentiel, le GB attire en effet peu les ouvriers les plus jeunes, qu'ils soient ou non originaires de la région. Certains postes d'ouvriers spécialisés sont d'ailleurs en tension sur le territoire. ■

Méthodologie, sources et définitions

L'**attractivité résidentielle** est la différence entre les entrées et les sorties rapportée à la population moyenne de la période.

Dans cette étude, les **migrations résidentielles** sont étudiées à partir de deux sources différentes :

– **Le Recensement de la population 2016** permet de compter le nombre de personnes ayant changé de territoire de résidence au cours de l'année 2015 et de connaître leur situation au moment du recensement, après cette migration.

– **Le fichier Fideli**, issu de divers fichiers fiscaux permet d'observer les migrations des personnes lorsqu'elles payent une taxe d'habitation en leur nom et de calculer des niveaux de vie. Aussi, les résultats obtenus avec Fideli peuvent différer de ceux obtenus avec le Recensement de la population, notamment sur la population étudiante.

Avec le Recensement de la population, le **solde migratoire** peut être appréhendé de 2 façons :

– par le solde migratoire apparent, obtenu par différence entre la variation de population et le solde naturel.

– par la question du recensement sur les migrations à 1 an : « Où habitez-vous le 1^{er} janvier l'année XXXX ».

Les sortants vers l'étranger ne sont pas comptabilisés.

Le **référentiel de comparaison** est composé de l'EPCI voisin Dijon Métropole et de 12 EPCI de taille comparable en termes de population : Communauté Urbaine (CU) de Dunkerque, Metz Métropole, Communauté Urbaine Limoges Métropole, Communauté d'Agglomération (CA) Pau Béarn Pyrénées, Communauté Urbaine Le Mans Métropole, Brest Métropole, Communauté d'Agglomération Amiens Métropole, Communauté Urbaine Caen la Mer, Communauté Urbaine du Grand Poitiers, Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Communauté d'Agglomération du Grand Annecy.

Les **EPCI-villes étudiantes** sont constituées des EPCI qui comportent plus de 10 000 étudiants parmi la population stable : Metz Métropole, Communauté Urbaine Limoges Métropole, Brest Métropole, Communauté d'Agglomération Amiens Métropole, Communauté Urbaine Caen la Mer, Communauté Urbaine du Grand Poitiers, Dijon Métropole.

Pour en savoir plus

- Ulrich A., Ville H., Brion D., « Les étudiants s'installent à Dijon, les familles dans sa couronne », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 26, Décembre 2017.
- Ville H., Tributou X., « La deuxième couronne des grandes villes de Bourgogne-Franche-Comté devient moins attractive », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 75, Janvier 2019.
- Observatoire des Territoires, « Les mobilités résidentielles en France, tendances et impacts territoriaux », rapport 2018.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : octobre 2020

© Insee 2020

